

La promotion du numérique de proximité

Avec l'aide de la CCI du Gers



La promotion du numérique de proximité

Les mesures sanitaires prises dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 conduisent à réduire fortement l'activité de certains commerces.

Pour permettre aux consommateurs de soutenir leurs commerces de proximité et aux commerces de proximité de poursuivre une activité, le réseau des CCI met en place un dispositif pour promouvoir le « numérique de proximité ».

« Notre objectif est de faire connaître aux commerçants les solutions numériques à leur disposition pour continuer à garder le lien avec leurs clients pendant cette période. Nous leurs apportons des outils, de l'accompagnement, de la professionnalisation pour être rapidement autonomes dans la promotion de leur offre en ligne », Rémi Branet, président de la CCI du Gers.

Pour accélérer cette prise en main, les CCI s'engagent dans une campagne de phoning auprès des commerçants des secteurs d'activités fermés pour écouter leur besoin et leur proposer le kit le plus pertinent.

Les solutions proposées :

Des guides et outils pratiques

- Comment vendre et communiquer sur le numérique,
- Le click-and-collect, décryptage et conseils pour le mettre en œuvre,
- Fiches pratiques thématiques (google my business, facebook, Instagram, google ads...).

Un parcours d'accompagnement

La CCI du Gers organise une série d'ateliers en ligne dès la semaine prochaine, composée de trois ateliers de 2 h à suivre en intégralité ou indépendamment selon les besoins du commerçant et ainsi personnaliser son parcours (du 16 au 27 novembre).

Atelier 1 : Mettre en avant ses produits sur Google My Business et Whatsapp Business

Atelier 2 : Mettre en avant ses produits sur Facebook boutique et Instagram shopping

Atelier 3 : Booster ses ventes

Les objectifs :

- Rendre visible, sur Internet, l'offre disponible en boutique et permettre d'être accessible facilement pour les clients
- Avoir une solution clé en main à mettre en œuvre rapidement (proposer une offre pour les cadeaux de Noël)
- Permettre aux clients qui souhaitent soutenir leurs commerçants locaux, de retrouver leur offre en ligne et d'acheter chez eux en priorité.

Information : <https://www.gers.cci.fr/actualites/parcours-commerçants-en-ligne-creer-et-donner-de-la-visibilite-son-offre.html>

Renseignements : Audrey Hivert - Conseillère Numérique/ Commerces

Tel: 05 62 61 62 51 ou mail : a.hivert@gers.cci.fr -

Une solution marketplace clé en main

Pour aller encore plus loin, la CCI, en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Gers, va proposer, d'ici quelques jours, une plateforme clé en main pour permettre aux commerçants de découvrir ou renforcer l'expérience de la visibilité en ligne et de la vente en ligne.

Ce sera une réponse concrète et adaptée aux enjeux du digital pour le commerce.

<https://lejournaldugers.fr/article/45539-la-promotion-du-numerique-de-proximite>

Cette solution consacrée uniquement au commerce gersois, quel que soit le secteur d'activité, sera accessible via l'adresse achat-gers.com.

La CCI finance la création et le lancement de cette plateforme, en s'appuyant sur la plateforme achat-ville, créée il y a 20 ans par la CCI de l'Isère et déployée partout en France : une solution rapide, clé en main et fonctionnelle.

Les commerçants pourront choisir la solution la plus adaptée à leur maturité digitale et leurs objectifs :

- de l'annuaire en ligne gratuit
- à l'abonnement le plus avancé pour prise en main d'une boutique e-commerce propre au commerçant à 32 € / mois, avec possibilité de se désabonner à tout moment.

Les trois premiers mois d'abonnement seront offerts.